

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

Préparer les intervenants à travailler à proximité des réseaux en appliquant la réglementation anti-endommagement, les règles de prévention et les procédures adaptées à leur profil : opérateur, encadrant ou concepteur.

DURÉE

7h

EFFECTIF

10

ENCADREMENT

1

QUALIOP

Centre certifié

Programme adaptable au contexte du client, au site, aux risques et aux équipements disponibles.

Vue d'ensemble du programme

- 01** **Présentation générale**
Public, prérequis, organisation et finalité **p. 3**
- 02** **Objectifs & contenus**
Compétences, thématiques et applications **p. 4-9**
- 03** **Pédagogie & validation**
Méthodes, moyens, déroulé et évaluation **p. 10-14**
- 04** **Contact**
Validation et planification **p. 15**

Une formation claire, structurée et directement exploitable

Préparer les intervenants à travailler à proximité des réseaux en appliquant la réglementation anti-endommagement, les règles de prévention et les procédures adaptées à leur profil : opérateur, encadrant ou concepteur.

Public concerné

Opérateurs, encadrants ou concepteurs concernés par des travaux à proximité de réseaux.

Prérequis

Compréhension du français écrit.
Prérequis complémentaires selon le profil et les missions exercées.

Organisation

- Durée : 7h
- Effectif : 10 participants max.
- Modalité : présentiel
- Encadrement : 1 formateur(s)

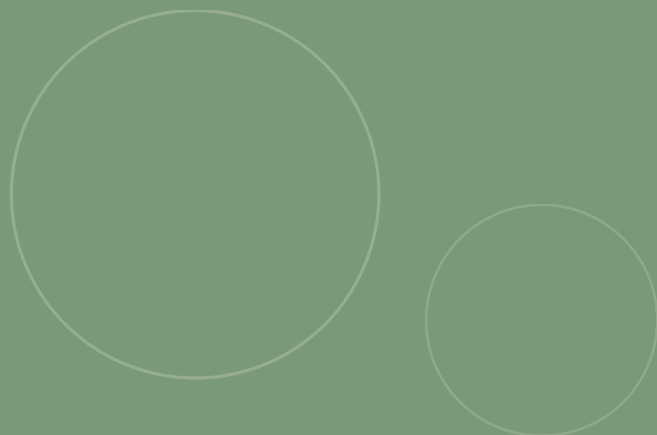
FINALITÉ

Permettre une mise en application immédiate des acquis dans les situations professionnelles correspondant au programme.

PROGRAMME

AIPR

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux · 7h



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

01 Identifier

- Reconnaître les réseaux
- Leurs risques et la signalisation associée.

02 Préparer

- Comprendre les documents
- Responsabilités et étapes avant travaux.

03 Appliquer

- Respecter les prescriptions de sécurité pendant les travaux

04 Réagir

- Adopter les procédures adaptées en cas d'endommagement ou de situation dangereuse

Contenu du programme — 1/4

Réforme anti-endommagement

- Acteurs
- Responsabilités
- DT/DICT et principes généraux.

Contenu du programme — 2/4

Identifier les réseaux

- Couleurs
- Affleurants
- Classes de précision
- Marquage-piquetage.

Contenu du programme — 3/4

Travaux à proximité

- Techniques adaptées
- Distances
- Points d'arrêt et règles de sécurité.

Contenu du programme — 4/4

Situations dégradées

- Réseau non identifié
- Endommagement
- Règle des 4A et remontée d'information.

Mise en pratique — 1/2

Études de cas

- Lecture de plans
- Identification des réseaux et choix des mesures.

Analyse de situations

- Photos
- Scénarios de chantier et décisions de poursuite ou d'arrêt.

Mise en pratique — 2/2

Entraînement QCM

- Questions représentatives du profil puis examen réglementaire lorsque prévu

POINTS DE VIGILANCE

- 01** Respect des consignes de sécurité
- 02** Mise en œuvre progressive des gestes
- 03** Correction immédiate par le formateur
- 04** Débriefing et ancrage des bonnes pratiques

Méthodes pédagogiques

Expositive

Apports théoriques structurés et contextualisés

Interrogative

Questions, échanges et retours d'expérience

Démonstrative

Présentation commentée des gestes et procédures

Active

Exercices, études de cas et mises en situation

Moyens pédagogiques & matériels

Moyens mobilisés

- Support de formation illustré et documentation adaptée
- Matériel ou équipements pédagogiques correspondant aux exercices
- Études de cas, scénarios et fiches de mise en situation
- Évaluation des acquis et documents de fin de formation
- Adaptation des exemples au contexte de l'entreprise et au public

Déroulé pédagogique

7h · Progression adaptée au niveau du groupe et au contexte professionnel.



Évaluation & traçabilité

Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances et, lorsque la session inclut l'examen officiel, passage du QCM AIPR correspondant au profil
- L'AIPR est ensuite délivrée par l'employeur sur la base d'un justificatif de compétence valide

Traçabilité & fin de formation

- Feuille d'émargement
- Traçabilité des évaluations
- Questionnaire de satisfaction
- Documents et attestations prévus par le dispositif
- Archivage selon les procédures du centre

MERCI

*de votre
confiance*

*Une question ?
Un projet sur mesure ?*

PROCHAINES ÉTAPES

Validation du programme & planification

- 01 Validation des contenus et ajustements éventuels
- 02 Définition des dates et du calendrier
- 03 Constitution des groupes
- 04 Confirmation des moyens techniques

CONTACT

04 74 27 68 39
accueil@nr-formation.eu
4 impasse du Capot · 69800 Saint-Priest